

SOCIOLOGIE DE L'ACTION COLLECTIVE

Cours Prof. Bouzidi
Master MSC I -2020

ACTION COLLECTIVE : DANS LE LANGAGE COURANT

- *Partir en vacances en famille*
- *Pratiquer un sport d'équipe*
- *S'associer pour fonder une entreprise*

→ c'est agir collectivement dans le langage courant



L'ACTION COLLECTIVE : EN SOCIOLOGIE

- La définition est plus restrictive et plus politique →
Ne constituent des actions collectives que les activités par lesquelles un groupe cherche à agir sur **l'agencement de l'ordre social** et à promouvoir **la revendication** dont il est porteur.



« L'ordre social est constitué par l'ensemble des comportements de ceux qui vivent sur un même territoire. Ils finissent par trouver un équilibre entre leurs intérêts particuliers, on dit alors : "modus vivendi", manière de vivre ensemble. Cet ordre peut dépendre des lois qui arrivent à obtenir durablement l'arrêt des conflits égoïstes. Dans ce cas, au lieu d'un ordre simplement légal (conforme aux lois), on a un ordre légitime (dont l'autorité est reconnue par tous ou, au moins la grande majorité). » (dictionnaire sociologie)



- Ex : Erik Neveu p.6 (une définition très molle de l'AC : pluralité d'agents + intention de coopération (à la différence d'effets pervers ou émergent chez Boudon : l'opération « escargot » des chauffeurs de camion vs bouchon suscité par des vacanciers se précipitants en voiture vers les plage (même effet).
- Ex2 : phénomènes de modes (ne sont pas le fait d'une intention explicite de coopération ou d'action concertée).



- ❑ L'action collective est le fait non d'un individu seul mais d'un ensemble d'individus, un groupe, une organisation, etc.
- ❑ Une grève, une manifestation, une pétition sont des actions qui ne prennent sens que lorsqu'elles sont collectives.
- ❑ Cet ensemble d'individus peut être une institution : l'État, l'Église, une entreprise, un parti, un syndicat, une association, etc.

- ❑ il ne suffit pas qu'un ensemble des individus partagent un intérêt commun pour que ceux-ci s'engagent dans une action collective en vue de satisfaire cet intérêt.
- ❑ L'entrée dans l'action collective implique, pour chacun des membres du groupe, un certain cout de participation (temps, argent, etc.).
- ❑ S'il s'avère que le bien obtenu grâce à l'action collective peut profiter à tous, on ne voit pas pourquoi chacun des membres du groupe ne serait pas tenté de laisser aux autres le soin de supporter le cout de l'action collective.



LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Un mouvement social désigne toute action collective visant à changer les comportements et/ou les institutions en un sens favorable à un groupe actif et organisé. On parlera donc de mouvements sociaux pour qualifier toute action collective revendicative visant à transformer l'ordre social existant. Le mouvement social ne se limite pas au monde du travail, surtout à notre époque.

L'AC peut s'appliquer aussi à la plupart des activités liées à l'univers de la production, de l'administration. Le fonctionnement d'une entreprise, d'un SAMU requiert un haut degré de division de tâches, une organisation rigoureuse de l'agir ensemble . Les différences avec l'univers des MS pourront sembler évidentes.



LES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX :

- Dans les années 1960-1970 sont apparus de nouveaux mouvements contestataires (féminisme, écologisme, régionalisme, mouvement étudiant...) qui se distinguent du mouvement ouvrier et du syndicalisme traditionnel par leur caractère moins institutionnalisé et par de nouveaux modes d'action (occupations de locaux, grèves de la faim, etc.) qui attirent l'attention des médias.

- Leurs revendications portent sur ce que Ronald Inglehart appelle des valeurs post matérialistes (qualité de vie, autonomie, liberté, reconnaissance identitaire).
- Elles demandent davantage de démocratie (les mêmes droits pour tous : hommes et femmes, homosexuels et hétérosexuels, Noirs et Blancs aux États-Unis, etc.) plutôt que la conquête du pouvoir.



- Ils ne s'inscrivent plus systématiquement dans une logique de classe, même si les participants à ces mouvements sont souvent issus des nouvelles couches moyennes salariées.
- Si ces nouveaux mouvements n'ont pas joué le rôle central qu'a tenu le mouvement ouvrier dans la société industrielle, ils ont néanmoins contribué à l'évolution des mœurs, des valeurs et des normes, et donc au changement social, même si celui-ci n'a pas eu un caractère "révolutionnaire".



POUR REPÉRER UN MOUVEMENT SOCIAL, 3 CONDITIONS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE RÉUNIES:

1. le groupe doit se reconnaître à travers des affinités communes (**identité**).
2. cette identification des acteurs doit marquer une différence avec un groupe opposé dont les intérêts divergent (**opposition**).
3. le mouvement social doit être porteur d'un projet social (**totalité**).



PRINCIPE D'IDENTITÉ

- c'est à dire « qui lutte ? » : « Le principe d'identité est la définition de l'acteur par lui-même.
- L'identité de l'acteur ne peut pas être définie indépendamment du conflit réel avec l'adversaire et de la reconnaissance de l'enjeu de la lutte ».
- Définition du mouvement collectif par lui-même (qui représente-t-il et au nom de qui parle-t-il?)



PRINCIPE D'OPPOSITION:

- c'est à dire « qui est l'adversaire ? » : « Un mouvement ne s'organise que s'il peut nommer son adversaire, mais son action ne présuppose pas cette identification.
- Le conflit fait surgir l'adversaire, forme la conscience des acteurs en présence.
- identification de l'adversaire (contre qui ou contre quoi le mouvement lutte-t-il?)

PRINCIPE DE TOTALITÉ :

- c'est à dire « pourquoi lutter ? » : le principe de totalité renvoie à une notion clé de l'analyse touranienne : l'historicité, c'est à dire « l'ensemble des formes de travail de la société sur elle-même ».
- le mouvement propose un projet de société alternatif, fondé sur des valeurs et ne se limite pas à la défense d'intérêts particuliers.
- Ainsi, le mouvement ouvrier a occupé une place centrale dans la société industrielle, remettant en cause la gestion capitaliste et la domination exercée par "les détenteurs du capital sur l'ensemble de la vie sociale et culturelle".



- L'action collective pose aux chercheurs une série de question complexe :
- Quelles sont les conditions de réussite et d'échec de l'AC ?
- Quelles sont les conditions qui favorisent son apparition ?
- Pourquoi certaines vont- elles réussir alors que d'autres échouent?
- Quelles sont les motivations de ceux qui y participent?
- Peuvent-elles aider à comprendre l'histoire sociale d'un pays ?



- Dans l'action collective, il y a un groupe dont les membres ont des objectifs communs, une volonté commune d'atteindre ces objectifs par une action collective. La plupart du temps, le groupe cherche à faire transformer les règles, les comportements et les valeurs de la société sur un aspect particulier. (Eric neveu)
- Ainsi, Il y a action collective lorsque des individus entreprennent un effort collectif basé sur des intérêts réciproques et l'attente de bénéfices mutuels, il peut s'agir d'une agrégation d'individus se mobilisant en faveur d'une cause commune ou pour la revendication d'intérêt particulier.



- Il existe plusieurs types d'actions collectives. Dans tous les cas, il s'agit d'un rassemblement de moyens et d'énergies par les membres d'un groupe, qui cherchent ainsi à atteindre des objectifs communs. Cependant cette mobilisation peut prendre des formes très différentes. Il peut s'agir d'un mouvement de grève organisé par des syndicats, mais aussi d'une manifestation pour ou contre la peine de mort, ou encore d'une pétition contre le racisme et la discrimination.
- Selon les exemples, le but de l'action collective peut paraître directement lié aux intérêts matériels des membres du groupe mobilisé, ou sembler correspondre plutôt à la volonté d'affirmer ensemble des façons de penser communes



- L'action collective pose aux chercheurs une série de question complexe :
- Quelles sont les conditions de réussite et d'échec de l'AC ?
- Quelles sont les conditions qui favorisent son apparition ?
- Pourquoi certaines vont- elles réussir alors que d'autres échouent?
- Quelles sont les motivations de ceux qui y participent?
- Peuvent-elles aider à comprendre l'histoire sociale d'un pays ?



PLAN

Introduction

- I. Les différentes approches et modèles de l'action collective
- II. Concepts clés de l'action collective
- III. Les théorie de l'action collective et GRN
- IV. Pourquoi se mobilise - t-on? Motifs et conditions de l'action collective
- V. La régulation et la communauté
- VI. Cas pratique



I. Les différentes approches et modèles de l'AC

I.1 L'APPROCHE PSYCHOSOCIOLOGIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE

- Les premières analyses de l'AC , Tarde (1843-1904) et Le Bon (1841-1931), sont nées à la frontière entre la psychologie et la sociologie.
- **Gustave Le Bon** : montre que le comportement d'individus réunis n'est pas le même que lorsque les individus raisonnent de manière isolée - il explique ainsi les comportements irraisonnés des foules.
- La personnalité consciente s'évanouit, les sentiments et les idées de toutes les unités sont orientés dans une même direction. »
- **Gabriel Tarde** : la foule est un phénomène passionnel, instinctif et dangereux car incontrôlable (potentiellement « criminelle »). Les comportements des menés tendent vers l'uniformité et l'unanimité par phénomène d'imitation affective.

- *"Au sens ordinaire, le mot foule représente une réunion d'individus quelconques, quels que soient leur nationalité, leur profession ou leur sexe, quels que soient aussi les hasards qui les rassemblent. Au point de vue psychologique, l'expression foule prend une signification tout autre. Dans certaines circonstances données, et seulement dans ces circonstances, une agglomération d'hommes possède des caractères nouveaux fort différents de ceux de chaque individu qui la compose. La personnalité consciente s'évanouit, les sentiments et les idées de toutes les unités sont orientés dans une même direction. Il se forme une **âme collective**, transitoire sans doute, mais présentant des caractères très nets. La collectivité devient alors ce que, faute d'une expression meilleure, j'appellerai une foule organisée, ou, si l'on préfère, **une foule psychologique**. Elle forme un seul être et se trouve soumise à la loi de l'unité mentale des foules". - Gustave Le Bon (Psychologie des foules)*



- Les foules ont en quelque sorte une « âme », avec des passions et un fonctionnement organique comparable à celui de l'esprit humain (des passions, mode de représentation) :

« Des milliers d'individus séparés peuvent à certains moments, sous l'influence de certaines émotions violentes, un grand événement national par exemple, acquérir les caractères d'une foule psychologique. Il suffira alors qu'un hasard quelconque les réunisse pour que leurs actes revêtent aussitôt les caractères spéciaux aux actes des foules. A certains moments, une demi-douzaine d'hommes peuvent constituer une foule psychologique, tandis que des centaines d'hommes réunis par hasard peuvent ne pas la constituer »
(Le Bon, 1895)



- L'action des hommes « en foule » procéderait à la fois de l'imitation d'un leader (pour Tarde) ou du pouvoir de suggestion d'un meneur (selon le Bon) ainsi que du comportement fusionnel des individus rassemblés en foule.



Un fort succès de ce type d'explication à la fin du XIXème siècle

Toute foule se caractérise par « [l']adoration d'un être supposé supérieur, [la] crainte de la puissance qu'on lui attribue, [la] soumission aveugle à ses commandements, [l']impossibilité de discuter ses dogmes, [le] désir de les répandre, [la] tendance à considérer comme ennemis tous ceux qui refusent de les admettre » (p.39). Quelque soit cet « être supposé supérieur » auquel se réfère cette vénération, ces propriétés sont celles du sentiment religieux en ce que la foule accepte toute soumission à l'être supérieur. Cette acceptation « aveugle » (p.40) donne naissance à la fascination et à l'intolérance. Il s'agit là, une fois encore, de sentiments et non de raison.



Toute idée et tout acte naissant au sein d'une foule subissent une « contagion mentale » qui aboutit à ce que « l'individu sacrifie très facilement son intérêt personnel à l'intérêt collectif » (p.13). Cette contagion est à rapprocher d'un phénomène de suggestibilité des foules sur l'individu se rapprochant d'un acte de fascination hypnotisant, démultipliée par l'action réciproque des individus les uns sur les autres.



Approche présentait 2 faiblesses:

- l'AC demeure largement placée sous le signe de l'irrationnel
- Le comportement collectif est considéré comme étant différent du comportement individuel ordinaire



- Cependant dans les années 1960, tout un courant de la **sociologie anglo-saxonne** (Davies, 1962 et Gurr, 1970) s'est en partie inspirée de ce modèle pour interpréter l'action collective en terme de «**frustration relative**» → Dans cette perspective , l'action de protestation résulterait d'un décalage devenu insupportable entre **le niveau d'aspiration d'un groupe d'individus et la perception qu'il a de sa situation concrète**



- L'approche retenue est psychosociologique. La théorie de la privation relative peut guider l'analyse de la motivation des gens à participer à des mouvements de revendication ou à certains mouvements sociaux.
- Ted Gurr part de la notion de **frustration relative**. Celle-ci désigne un état de tension, une satisfaction attendue et refusée, génératrice d'un potentiel de mécontentement et de violence. La frustration peut se définir comme un niveau de revenus, une position hiérarchique, mais aussi des éléments immatériels comme la reconnaissance ou le prestige –qu'un individu détient à un moment donné et celles qu'il se considère en droit d'attendre de sa condition et de sa société. Si elle se traduit par des affects de dépit, de colère, d'insatisfaction, la frustration est ici un fait social. Elle est relative parce que tributaire d'une logique de la comparaison.



- Se base sur 3 principes fondamentaux : 1) un sentiment de mécontentement, d'injustice ou de frustration , 2) des comparaisons sociales (3) qui prédisposent les individus à la révolte.



→ ces analyses ne situent plus l'action collective dans le domaine de l'irrationnel, laissant pourtant sans réponse une question lancinante : **comment des frustrations individuelles parviennent-elles à converger vers une expression commune?**



I.2 LE MODÈLE SOCIO-POLITIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE

- Dans ce modèle l'émergence et le fonctionnement de l'AC dépendent essentiellement des caractéristiques sociales et politiques de la société globale, ainsi que de celles des groupes qui la revendiquent.

- **A. Oberschall (1973)**: une protestation collective prend forme à la conjonction de 2 formes :

→ Horizontale : suppose l'existence d'organisations de base (communauté locale, association, parti...) sur lesquelles peuvent s'appuyer les protestataires. En absence de telles structures, l'action risque fort de dégénérer en violences sans lendemain.



→ **verticale**: suppose que le système politique ne dispose pas de relais ou d'institutions lui permettant d'intégrer « en douceur » la revendication.

La mobilisation collective se trouve donc facilitée à la fois par ce qu'elle est soutenue par des organisations préexistantes et parce que les autorités sont incapables de la gérer par les procédures habituelles.

- L'historien **Charles Tilly** considère que l'ampleur de l'AC dépendra aussi d'autres **variables liées à l'environnement social et politique**, telle l'existence ou la non-existence de contre-mouvements (ex une AC pour l'abolition de la peine de mort pourra être contrecarré par l'action d'associations favorables à son maintien, débats sur l'IVG au Maroc)



En définitive, dans ce type d'approche, l'AC ne se comprend qu'en étant rapportée aux structures sociales et politiques sous-jacentes.



I.3 ACTION COLLECTIVE: STRATÉGIE ET RATIONALITÉ

- Un courant d'analyse inspirée à la fois de **la sociologie des organisations** et de **la logique microéconomique** propose une interprétation de l'AC en termes de « **mobilisations des ressources** »
- L'AC est envisagée comme un type spécifique d'entreprise dont la fonction serait de mobiliser des ressources matérielles (argent, travail, armes...) et biens symboliques (dévouement, loyauté, solidarité...) pour atteindre des objectifs et éventuellement «gagner des parts de marché» sur les organisations concurrentes .



- Le comportement militant, selon cette logique, pourra être assimilé à l'action d'un **individu rationnel** qui participe à un **mouvement collectif** dans la mesure où il attend à des bénéfices supérieurs aux coûts de son engagement.
- Mais dans cette optique M.Olson (1969) a montré que la participation à l'action d'un groupe n'allait pas de soi → L'individu rationnel cherche à faire cavalier libre « free rider » ou « passager clandestin » pour obtenir un « ticket gratuit » (exp: salarié d'une entreprise/grève) → argumentation pour justifier l'affaiblissement actuel du syndicalisme et des mouvements sociaux en général



- L'analyse d'[Olson](#) est **très libérale**, c'est à dire que « ce que ça coûte doit être mis en rapport avec ce que ça rapporte », donc, l'action collective ne se fera pas car elle coûte davantage qu'elle ne rapporte au niveau de chaque individu.
- Le paradoxe d'Olson est que chacun a intérêt à l'action collective, car grâce à la prise de parole collective, on a plus de poids, pourtant, personne n'y participe.
- Pourquoi ce paradoxe. **Le raisonnement est individualiste**, c'est à dire que tout ce passe comme si chacun devait gagner sans « prendre de coup » (coût-avantage).



→ Comment dans ces conditions expliquer l'existence de l'AC?

Essentiellement selon Olson par l'aptitude des organisations à mettre en œuvre ce qu'il appelle des « **incitations sélectives** » répertoriées en deux catégories : négatives et positives

Incitations négatives : s'apparentent à des formes de coercition et de pression : adhésion obligatoire, piquet de grève...

Les incitations positives : sont constituées de biens et de services à l'usage exclusif des membres de l'organisation et qui représentent pour ceux-ci une valeur supérieure à l'avantage individuel du bien collectif obtenu par l'action du groupe mobilisé.

La Taille et la forme du groupe



- De nombreuses observations critiques à la perspectives olsonienne de l'AC :
- **Hirshman** : dans son ouvrage *Bonheur privé, action publique* critique la logique des coûts et des avantages de l'engagement que privilégiait déjà Olson en soulignant sa fragilité. Car selon Hirshman :
- L'appréciation des coûts et des avantages n'est jamais totalement **objective** au moment de l'engagement : Les acteurs peuvent sous-estimer les coûts ou à l'inverse, les bénéfices + l'appréciation des coûts/avantages dépend de **l'évaluation** que les acteurs mobilisés portent sur leurs **engagements antérieurs**.
- Ce que l'observateur considère comme un coût peut être vécu par le militant comme un bénéfice
- **Même si la stratégie du passager clandestin est envisageable, elle ne constitue qu'une possibilité**



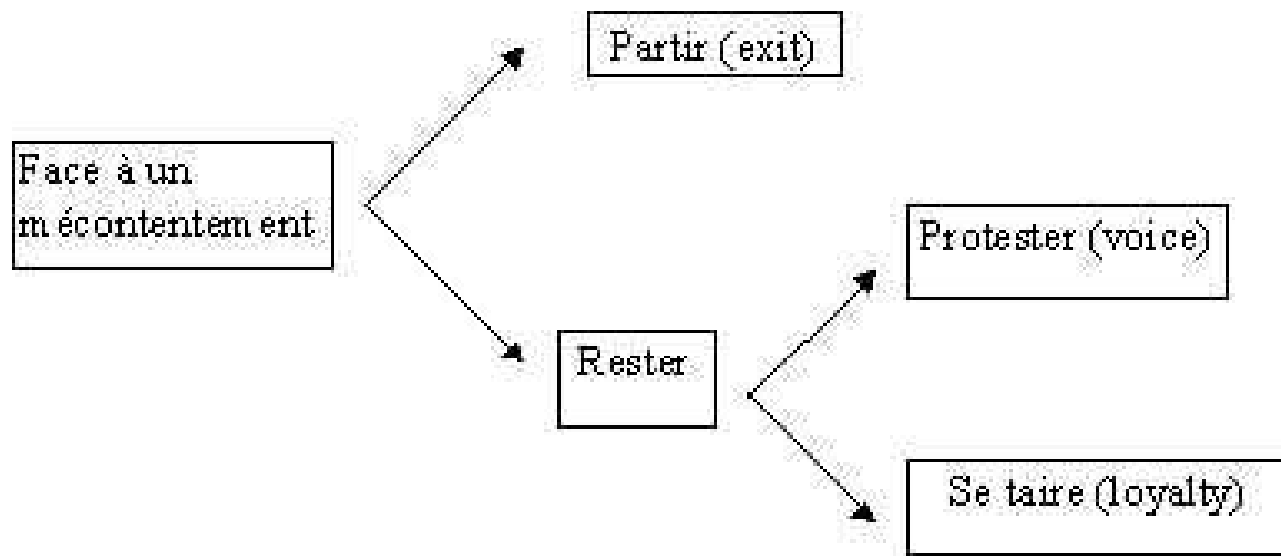
En définitive l'analyse des coûts-bénéfices ne doit pas se focaliser seulement sur **le résultat** de l'action, mais prendre en compte son processus, et l'engagement ne fonctionne jamais «*en permanence sur la base d'un système de préférences **unique et stable***».



HIRSCHMAN : EXIT, VOICE AND LOYALTY

- l'économiste offre une grille de lecture fort simple d'un problème quasi quotidien. Sa question de départ est la suivante : comment réagir si un bien ou un service baisse, en qualité ?
 - l'observation des conduites des consommateurs mécontents de biens et de services
- L'économiste répond habituellement : il suffit de faire défection (*exit*).





EXIT, VOICE, LOYALTY...

- **Exit**: La défection (ils abandonnent l'organisation dont ils sont mécontents : exit)
- **Voice** : La prise de parole (ils exposent leur doléance pour provoquer une correction de la situation : voice)
- **Loyalty**: La fidélité : ils supportent la situation sans rien dire



MODÈLE D'HIRSHMAN ÉTENDU AUX ORGANISATIONS

- A ce stade de sa réflexion, il examine le comportement de membres d'organisations telles que des associations ou des partis politiques. Il constate que les entrées et les sorties n'y sont pas d'une fluidité extrême.

Pourquoi ?

→ C'est parce que les membres sont loyaux (*loyalty*), explique-t-il. Comme ils sont attachés à leur organisation, ils préfèrent protester (*voice*) plutôt que prendre la porte (*exit*) et ils vont renforcer le pouvoir de la *voice* en menaçant de claquer la porte.

→ Ce comportement loyal a d'autant plus de chances de porter ses fruits que l'organisation craint de voir partir ses membres.



- **La défection** est une réaction **de fuite** : l'individu sort du système d'interaction, rompt la relation sociale, cesse de coopérer, se soustrait à l'autorité, au pouvoir qu'il exerce ou qu'il subit.
- **La protestation** est la réaction inverse : l'individu reste, mais il cherche à réduire ou à supprimer son mécontentement en essayant de changer le système d'interaction de l'intérieur. Il continue de coopérer, mais il entre en conflit plus ou moins ouvert, pour rétablir sa balance gains/coûts.
- « **Le loyaliste** est celui qui hésite à quitter l'organisation à laquelle il appartient, même s'il est en désaccord avec elle »



I.4 LE COURANT ACTIONNALISTE

- Le sociologue Alain Touraine



Il s'en tient à une conception du mouvement social qui est à la fois plus **limitée** et **plus ambitieuse** que celle de **l'action collective**

« Ne sont caractérisés comme véritables mouvements sociaux que ceux qui dépassent le **niveau de simples revendication** d'un groupe ou d'une classe pour mettre en cause **la domination établie et viser le contrôle du développement** »





- Les mouvements sociaux s'inscrivent dans **l'histoire** des rapports sociaux. Par exemple, si l'on veut comprendre le syndicalisme, il conviendra de le rapporter à l'histoire du mouvement ouvrier. De même, **le féminisme** s'étudiera en relation avec les rapports de **domination hommes-femmes**. De plus, si les mouvements sociaux sont le produit de l'histoire, ils participent aussi à cette histoire.



II. LES CONDITIONS DE L'AC(CF. JD REYNAUD P69 –P78) CF. SUPPORT

II.1. Le paradoxe de Mancur Olson

II.2. Un paradigme utilitariste

II.3. Quelques conséquences



CONCEPTS CLÉS DE L'ACTION COLLECTIVE

- Capital social
- Mouvement social



III. L'ACTION COLLECTIVE ET LA GRN

Les ressources naturelles telles que l'eau, les pâturages, les forêts, les réserves piscicoles, etc. sont considérées comme des biens communs et/ou sont gérées de manière collective.



Comprendre la nature des **biens communs**
et les différents modes de gestion



III.1 LA NOTION DE PROPRIÉTÉ COMMUNE

→ Le concept de « propriété commune » (ou « bien collectif », « bien commun », « bien public », « communs », « ressources communes », « ressources de propriété commune », etc.) fait référence à quelque chose qui est utilisé comme s'il appartenait à tous les membres d'un groupe.

→ Ce groupe peut être large ou restreint. Le fait qu'aucun des membres ne puisse être exclu de l'usage de cette ressource constitue un aspect fondamental de la propriété commune.



→Aucun membre ne peut être exclu de l'usage de cette ressource

- De fait, beaucoup avancent que la gestion des ressources communes ne peut être durable, parce que des individus essentiellement égoïstes vont optimiser leur profit personnel en surexploitant ces ressources, au détriment de la ressource en question, et donc de la société en général.

Exemple : troupeau/ pâturage collectif



Il est indispensable de comprendre le concept de propriété commune et sa gestion, pour s'attaquer à de nombreux problèmes :

→ les ressources sont surexploitées (diminution des ressources en eau, surpâturage, pénurie de bois de feu, surexploitation des stocks piscicoles, etc.)

→ polluées ou dégradées (usage de produits agricoles chimiques, dépôts d'ordures, émanations de dioxyde de carbone et réchauffement global),

→ ou tout simplement lorsque l'action individuelle est insuffisante pour parvenir au résultat voulu (protection des végétaux, gestion de l'eau).



III.2.RÉGIME DE PROPRIÉTÉ COMMUNE

- « Régimes de propriété commune » : l'ensemble des droits et devoirs qu'un groupe d'utilisateurs partage par rapport à une ressource donnée, ainsi que les institutions qui définissent les conditions d'accès, de contrôle, et les biens et services issus de cette ressource.
- Ces droits et devoirs, et ces institutions peuvent prendre différentes formes, en fonction de la nature de la ressource, de la taille du groupe, de la culture locale et des systèmes politiques, économiques et sociaux englobant qui influencent le foncier dans un pays donné.



- L'accès à une - ressource ne correspond pas nécessairement à la propriété pleine et entière (ownership en anglais) de cette ressource.
- Réglementations légales formelles et des droits coutumiers coexistent (ex. attribution des terres collectives au Maroc)
- la ressource peut s'hériter d'une génération à l'autre et même se louer ou s'acheter et se vendre, ceci en dépit du fait qu'elle soit propriété d'Etat.



Ressources en accès libre

- Il est possible par ailleurs, qu'aucun droit ne soit établi au profit d'un individu ou d'un groupe, et que l'accès/l'usage soient ouverts à tout un chacun.
- Le concept de « propriété » relatif à ce type de ressource en « **accès libre** » équivaut à une « non-propriété » : si un bien appartient à tout le monde, il n'appartient de fait à personne.



→ un usage répété et abusif de la ressource, et il n'existe pas d'**autorité sociale** qui détermine ou applique de manière efficace, les droits des individus ou des groupes quant à l'usage de cette ressource. (**nul ne sent l'intérêt de préserver**) (exp: forêts publiques /dégradation)



- La « **propriété commune** » : Le concept de « propriété » (property) s'applique ici, parce qu'il donne des **droits exclusifs à certaines personnes et exclut les autres**. Le caractère exclusif des droits incite les gens qui en bénéficient à investir et à gérer leur bien au mieux de leurs intérêts. Ce régime de propriété équivaut à une **propriété privée partagée**.



LES CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES EN PROPRIÉTÉ COMMUNE

- Aucun des membres du groupe n'a de droit d'usage exclusif sur la ressource, et aucun d'entre eux ne peut être exclu de cet usage (bien que cet usage puisse en être limité).
- Les membres du groupe jouissent d'un accès sécurisé à l'usage futur de la ressource.
- Il existe des critères de fonctionnement quant à l'appartenance au groupe.
- Des règles définies s'appliquent à l'usage de la ressource.
- Il y a un mécanisme chargé de faire respecter ces directives et de contrôler les infractions aux règles.




III.3 ACTION COLLECTIVE ET GRN

- Par définition, la gestion de ressources de propriété commune nécessite une action collective.
- Dans la GRN, l'action collective peut prendre plusieurs formes : les associations d'usagers de l'eau en sont un exemple (elles répartissent entre leurs membres les coûts de l'approvisionnement en eau, les investissements et la maintenance des infrastructures et des équipements d'irrigation, la gestion de l'eau, etc.), ainsi que d'autres groupes formels ou informels (réglementation des pâturages, gestion des forêts, etc.).



III. 4 THÉORIE DES JEUX

→ une manière d'expliquer le comportement humain en recourant au modèle du jeu. Le jeu consiste en une **représentation simplifiée et abstraite d'une situation de vie réelle**, permettant aux chercheurs d'observer **les comportements stratégiques des acteurs**, leur manière d'interagir et la façon dont ils adaptent leurs décisions à celles des autres participants. Les hypothèses de base de cette **théorie des jeux** sont que les « décideurs » poursuivent des objectifs bien définis (c'est-à-dire qu'ils sont rationnels) et tiennent compte de leur savoir et de leurs attentes quant au comportement des autres participants (c'est-à-dire qu'ils raisonnent de manière stratégique).



- L'objectif de la théorie des jeux est de modéliser ces situations, de déterminer une stratégie optimale pour chacun des agents, de prédire l'équilibre du jeu et de trouver comment aboutir à une situation optimale



III.5 LE DILEMME DU PRISONNIER

- le « dilemme du prisonnier » explore les conditions dans lesquelles des acteurs foncièrement égoïstes vont coopérer de manière spontanée. Cette coopération est basée sur la situation hypothétique suivante : la police interroge deux prisonniers sur un crime dont ils sont tous deux suspectés.
- Ces prisonniers sont maintenus dans des cellules séparées. On demande à chacun d'eux d'avouer et d'impliquer l'autre, en leur faisant les propositions suivantes :



3 SITUATIONS POSSIBLES

- si tous deux se taisent, ils écoperont chacun **d'un an de prison** pour un chef d'accusation mineur ;
- si les deux avouent, ils feront chacun **quatre ans de prison** (une peine réduite pour avoir coopéré) ;
- si seul l'un d'eux avoue et que l'autre s'y refuse, celui qui avoue est relâché (pour avoir coopéré et parce qu'il n'y a aucune preuve contre lui), alors que son comparse effectuera la totalité de la peine, soit cinq ans de prison (pour avoir été reconnu coupable et pour ne pas avoir coopéré).



- Le dilemme tient à ce qu'aucun des prisonniers ne peut prendre la bonne décision le concernant sans savoir ce que son complice va faire : si le prisonnier A avoue (« se désolidarise »), il (A) s'en sortira mieux quelle que soit l'attitude de B ; si tous les deux avouent, ils s'en sortiront moins bien que si tous les deux se taisent (s'ils « coopèrent »).



- Sur la base de ce scénario, un jeu a été développé qui s'applique au dilemme de la coopération, accordant des points selon que le joueur coopère avec l'autre ou pas. **La constatation la plus importante de ce jeu est qu'il est rationnel pour un individu de ne pas coopérer avec un autre, parce qu'ainsi, il y gagne personnellement davantage, quel que soit ce que l'autre décide ; mais si les deux agissent de manière « irrationnelle » et coopèrent, ils pourraient y gagner tous les deux.**



DILEMME DU PRISONNIER APPLIQUÉ À LA GRN

- Chacun suit les règles et limite son usage de la ressource – chacun en tire quelque chose.
- Aucun ne suit la règle et chacun exploite la ressource autant qu'il peut – la ressource s'en trouve dégradée, et chacun en tire très peu.
- L'un des individus ne limite pas son usage alors que tous les autres se plient aux règles et limitent leur usage – cet individu tire le maximum de la ressource, dont l'état se maintient du fait que tous les autres en limitent leur usage.
- Un individu respecte la règle, mais personne d'autre ne le fait – à partir du moment où cet individu n'en tire pas plus que s'il s'abstenait également, il / elle passe alors pour un «gogo».

- La logique du dilemme du prisonnier voudrait que ce soit la seconde possibilité qui l'emporte, toutes les personnes intéressées essayant de tirer un bénéfice maximum sur le court terme, et évitant ainsi de passer pour des « gogos » (crédule) ; mais à long terme, la ressource en serait dégradée. L'implication pour le groupe serait soit le recours à une force extérieure (afin de faire respecter les règles), soit la transformation de la tenure en un régime de propriété privée



- Dans l'action collective, il y a un groupe dont les membres ont des objectifs communs, une volonté commune d'atteindre ces objectifs par une action collective. La plupart du temps, le groupe cherche à faire transformer les règles, les comportements et les valeurs de la société sur un aspect particulier. (Eric neveu)
- Ainsi, Il y a action collective lorsque des individus entreprennent un effort collectif basé sur des intérêts réciproques et l'attente de bénéfices mutuels, il peut s'agir d'une agrégation d'individus se mobilisant en faveur d'une cause commune ou pour la revendication d'intérêt particulier.



- Il existe plusieurs types d'actions collectives. Dans tous les cas, il s'agit d'un rassemblement de moyens et d'énergies par les membres d'un groupe, qui cherchent ainsi à atteindre des objectifs communs. Cependant cette mobilisation peut prendre des formes très différentes. Il peut s'agir d'un mouvement de grève organisé par des syndicats, mais aussi d'une manifestation pour ou contre la peine de mort, ou encore d'une pétition contre le racisme et la discrimination.
- Selon les exemples, le but de l'action collective peut paraître directement lié aux intérêts matériels des membres du groupe mobilisé, ou sembler correspondre plutôt à la volonté d'affirmer ensemble des façons de penser communes



BON COURAGE !

- Pour toute question contacter z.bouzidi@umi.ac.ma

